

Où s'asseoir en liturgie ?

6. Et l'assemblée ?

Bernard XIBAUT

Nous avons successivement abordé, dans les articles précédents, la place de l'évêque ou du prêtre président l'assemblée, des concélébrants, du diacre, des servants d'autel et de la chorale. Il reste à nous demander où doit s'asseoir... l'assemblée.

La question peut sembler superflue, tant il paraît évident que les membres de l'assemblée qui n'exercent pas de ministère particulier leur donnant accès au chœur ou à la tribune des chanteurs trouvent leur place dans la nef. Cependant, on risque de commettre un grave contresens en définissant ce lieu comme celui de la masse des spectateurs passifs de l'assemblée liturgique. Avouons-le : la disposition des sièges dans la plupart de nos églises donne bien l'impression d'un dispositif comparable au théâtre à l'italienne, dans lequel la scène - lieu réservé aux acteurs - fait face à la salle - destinée aux spectateurs.

Une telle interprétation fait fi d'une donnée essentielle, à savoir que la « nef », ainsi nommée parce que sa voute ressemble à un bateau renversé, symbolise précisément le bateau de l'Église : elle est l'endroit qui accueille l'assemblée, appelée à devenir dans l'eucharistie ce qu'elle y reçoit, à savoir le Corps du Christ. C'est donc aussi un lieu sacré !



Assemblée lors de l'A.G. de l'USC en 2010 à Saverne

Pour permettre aux fidèles de prendre conscience du Corps du Christ qu'ils constituent, mieux vaudrait éviter l'alignement strictement parallèle des bancs les uns derrière les autres : un léger infléchissement de chaque rangée peut déjà introduire plus de dynamique, de même que l'existence de quelques bancs perpendiculaires au niveau du transept, dans les églises où l'emmarchement du sanctuaire s'est trouvé avancé vers la nef. De la sorte, les premières rangées de l'assistance enveloppent en quelque sorte l'autel en demi-lune.

En revanche, le dispositif complètement circulaire n'est pas nécessairement à promouvoir, car il fait courir le danger de fermer la communauté sur elle-même, dans une sorte d'autocélébration, alors qu'elle doit toujours restée « ouverte » sur son Seigneur.

Les assemblées restreintes, notamment les communautés religieuses, adoptent facilement la disposition de la liturgie monastique des heures, dans laquelle l'assemblée se trouve divisée en deux « chœurs » qui se font face et alternent les versets des psaumes. Cette disposition est plus difficile à mettre en œuvre dans les églises où les fidèles viennent d'horizons divers et où ils risquent de se trouver gênés par le vis-à-vis.

Cela dit, on gagne à réfléchir au type de relation ecclésiale que l'on promeut dans les dispositifs où les fidèles sont alignés les uns derrière les autres et ne découvrent leurs voisins qu'au moment du geste de paix. Beaucoup a été dit et écrit sur la messe dans laquelle le prêtre « tourne le dos » au peuple, mais peu ont relevé la situation - la plus fréquente - dans laquelle les membres de l'assemblée se tournent le dos les uns aux autres...